

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 24 décembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018**

**2018 V. 682** Vœu relatif à la pose d'une plaque en hommage à Raúl Damonte Botana dit Copi sur l'immeuble 10 rue Cauchois dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le vœu adopté lors du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement du 26 novembre 2018 ;

Considérant la demande du conseil syndical de la copropriété de l'immeuble 10 rue Cauchois ;

Considérant que Raúl Damonte Botana, dit Copi, était un romancier, dramaturge et dessinateur qui a activement participé à la vie artistique du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ;

Considérant qu'argentin en exil il avait fait de Paris et du 18<sup>ème</sup> arrondissement sa ville d'adoption ;

Considérant qu'il était une figure du mouvement LGBT et qu'aux cotés de Guy Hocquenghem il fut un des pionniers de la lutte pour une visibilité gay et lesbienne ;

Considérant que son parcours de vie comme son œuvre, continuent à nous appeler à laisser éclore de grandes bulles de liberté dans notre société et dans nos vies ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Danièle Premel, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche,

Émet le vœu :

- Qu'en accord avec la copropriété, la Ville de Paris appose une plaque en hommage à Raúl Damonte Botana, dit Copi sur l'immeuble 10 rue Cauchois dans le 18<sup>e</sup> arrondissement